

l'édito

de Jean-Luc Bergeon



Saint-Christol

Chers Concitoyens,

Cette année, j'ai proposé exceptionnellement au conseil municipal de voter, dans le cadre du budget principal de la commune, **une augmentation de 2 %, des taux d'imposition des taxes locales.**

Cette augmentation, que les élus ont validée à l'unanimité, permettra de **financer différents projets d'investissement importants.**

Il s'agit en particulier des 320 000 euros nécessaires à la construction des locaux de la plaine des sports (vestiaires, club house), des 240 000 euros pour la réalisation des nouveaux bâtiments des services techniques à la Bruyère et des 145 000 euros de travaux de réhabilitation de l'ancien Château.

Cette augmentation permettra aussi de dégager les 30 000 euros demandés pour la réalisation d'un distributeur de billet (DAB).

Je sais que ce projet est très attendu par de nombreux Saint-Christolains.

Ces 2 % d'augmentation nous permettront parallèlement de dégager les 150 à 200 000 euros, nécessaires à l'achat de locaux dédiés au maintien de services publics de proximité de qualité (accueil mairie, poste,...).

Nous pourrons par ailleurs subvenir à nos besoins en matière de réhabilitation du réseau pluvial, aujourd'hui évalués à 250 000 euros minimum.

Cette augmentation prévoit enfin une partie des engagements à réaliser pour la mise en sécurité progressive de la traversée du village, l'accessibilité, la mise en conformité et l'amélioration thermique des écoles maternelle et primaire.



Mai 2017

Si j'ai choisi de fixer ce taux d'augmentation à **2 %**, c'est qu'il **permet de dégager une recette fiscale, qui remboursera l'intégralité des annuités des 2 emprunts, que nous allons lancer en 2017 et 2018.**

Chacun de ces emprunts sera de 400 000 euros.

Ils nous apporteront la trésorerie nécessaire (soit 800 000 euros) pour couvrir l'ensemble de l'enveloppe de nos futures réalisations.

J'ai par ailleurs déjà sollicité nos différents partenaires habituels à savoir :

Europe, État, Région Occitanie, Département de l'Hérault et Communauté de Communes du Pays de Lunel, pour venir compléter nos besoins de financement.

Nous avons d'ores et déjà reçu des confirmations de subventions en particulier sur la réhabilitation du Château, la future médiathèque ou les bâtiments des services techniques.

Les autres dossiers de demandes d'aides sont en bonne voie, je ne manquerai pas de vous présenter en détail les différents plans de financement, une fois qu'ils seront définitivement arrêtés.

Si j'ai choisi l'année 2017 pour proposer une augmentation de 2 % alors que depuis 7 ans il n'y avait eu aucune augmentation des taux communaux, c'est parce que **les taux d'emprunt sont exceptionnellement bas** et que de fait la période est propice à ce genre d'engagement. Les premières négociations ont été lancées auprès des organismes bancaires.

Comme je vous l'ai expliqué à plusieurs reprises, **la situation financière de la commune est saine.**

Nous avons ces dernières années soldé progressivement nos différents emprunts, ce qui a fortement réduit notre taux d'endettement par habitant.

Nous avons également fait de gros efforts de réduction de nos coûts de fonctionnement. La mutualisation avec la commune de Vérargues en est un exemple, le travail initié en direction des économies d'énergie en est un autre. Il nous semble en effet essentiel d'envisager l'avenir objectivement et d'assumer la nécessité de protéger l'environnement et de réduire nos dépenses dans une démarche volontaire.

Les conditions sont ainsi aujourd'hui parfaitement réunies pour lancer nos investissements.

Je dois vous apporter un autre élément de compréhension.

Nous solderons en 2019 deux derniers emprunts importants.

Ceci permettra dès 2020 - soit la fin de notre mandat -, de retrouver une forte capacité d'investissement, quasi identique à celle que nous venons de dégager à ce jour.

Sur les deux prochaines années, nous serons parvenus à financer les principaux investissements nécessaires pour la décennie à venir.

Nous aurons également réussi à préserver, pour les futures générations, une marge de manœuvre financière appréciable.

J'ai rappelé précédemment que cette augmentation de 2 % était la première depuis 7 ans ; ce sera la dernière jusqu'en 2020, je m'y engage.

En 10 années, de 2010 à 2020 les taux communaux n'auront augmentés que de 2 %.

Il est important de **dire ce que l'on fait et de faire ce que l'on dit.**

Chers concitoyens, comme vous, je suis un contribuable et je sais combien les temps sont difficiles. Ce budget 2017 montre encore une fois l'engagement de la municipalité pour la qualité de vie des Saint-Christolains au quotidien et pour les années à venir.

Je l'ai annoncé en introduisant de mon propos, il était important pour moi de vous dire pourquoi j'avais décidé de cette augmentation.

Cordialement

Le Maire